



USEP ET LABELLISATION « GÉNÉRATION 2024 »

Dépôt de la candidature via la plateforme "demarches-simplifiees.fr » jusqu'au 17 avril.

[Dépôt de candidature et renouvellement](#)

[le cahier des charges](#)

[le tutoriel](#)

Actu@lisez n°60

USEP Yvelines

La labellisation « Génération 2024 »



Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes

4 objectifs :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- Adapter les parcours des sportifs de haut niveau
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements

3. Affiliation fédération(s) sportive(s) scolaire et vie associative

Affiliation à une fédération sportive scolaire *

- USEP
- UGSEL
- UNSS
- Autres cas (MFR, IME, CFA, etc)

Etat de l'affiliation *

- validée
- en cours

Ce critère ne doit pas être un frein à la labellisation, cela s'inscrit « dans un processus permettant progressivement de rejoindre l'USEP »

L'école doit s'engager dans un processus de création d'association USEP

Nombre de licenciés AS

% de licenciés AS

4. Description du projet pédagogique et sportif "génération 2024"

Quoi? Pourquoi? Quand? Comment? Sous quelles formes? Qui? Avec qui? Où?

En référence au cahier des charges national du label

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Generation_2024/69/2/Cahier_des_charges_label_Generation_2024_02.2019pdf_1081692.pdf

, il ne s'agit pas d'être dans une exhaustivité complète de réponse aux différentes exigences, vous montrerez l'impact effectif ou souhaité de l'action sportive, artistique ou culturelle sur le projet éducatif de l'école ou de l'établissement.

Pour le 1er et second degré :

Ø Les deux premiers objectifs doivent être investis obligatoirement dans le plus grand nombre d'exigences ;

Pour le second degré

Ø Le troisième objectif est susceptible d'être engagé et développé dans les années suivantes ;

Ø Le quatrième objectif ne concerne que les établissements EPLE propriétaires de leurs installations sportives.

Quels objectifs du label G 2024 développez vous ? *

- Objectif n°1 : développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux
- Objectif n°2 : Participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- Objectif n°3 : Adapter le parcours des sportifs de haut-niveau (dont jeunes en situation de handicap)
- Objectif n° 4 : Mettre à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales

Pour les écoles

5. Objectif n°1 : développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux

Quelles actions développez vous ?

Actions réalisées - projetées / calendrier

Par exemple, préciser : 1. Organiser un évènement commun : nom du club - comité - association sportive - organisme artistique et/ou culture : description de l'évènement ; 3. Signer une convention entre l'école/EPLE et des clubs : pour quel dispositif ou évènement ?; 4. Faire intervenir un sportif de haut-niveau : nom du sportif / discipline / nature de la rencontre ; 5. Organiser un voyage scolaire à thème sur un évènement sportif : lieu et descriptif 6. autres

**Exemples d'actions
réalisées ou projetées**

1. Organiser un évènement commun :

- Si vous organisez une rencontre sportive dans l'école : sport collectif (tournois football, rugby, basket, handball...) l'idée serait ensuite si possible de proposer à un club sportif de votre commune de vous aider dans l'organisation et l'animation de cet évènement.
- Si vous organisez une fête des écoles avec l'intervention d'associations sportives de votre commune.
- Si vous participez au forum des associations de votre commune, à des journées portes ouvertes avec un club ou toutes autres animations lors de fêtes communales.

2. Réaliser une information de l'offre sportive territoriale des clubs :

- Si vous échangez avec des responsables de clubs,
- Si vous diffusez des flyers sur les associations sportives de votre commune, ou toutes autres formes de communication en faveur des clubs sportifs locaux.

3. Faire intervenir un sportif de haut niveau :

- Si vous connaissez un sportif susceptible d'intervenir dans votre école,
- Si vous voulez être mis en relation par l'USEP avec un athlète (projet autour du handicap par exemple)

4. Signer une convention entre l'école/EPLE et des clubs :

- Si vous avez une association USEP vous pouvez signer une convention avec un club de votre commune
- Si vous comptez vous inscrire dans un projet départemental EPS et demander un intervenant ou du prêt de matériel dans votre école.

5. Organiser un voyage scolaire à thème sur un évènement sportif

- Si vous avez ou souhaitez assister avec vos élèves à un match ou évènement sportif,
- Si vous envisagez un séjour sportif en lien avec une pratique (Séjour à La Boissière autour du vélo par exemple)



6. Objectif n°2 : Participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques

Quelles actions développez vous ?

Page 8 Annexe 1 cahier des charges label 2024

2.1 événements promotionnels

- a. Journée nationale du sport scolaire JNSS
- b. Semaine olympique et paralympique SOP
- c. Journée olympique 23 Juin
- d. autre(s) événement(s) territorial(aux)

Si oui, décrire :

Décrire vos actions sur ces 3 événements (actions, disciplines, partenaires, etc...) ou sur les autres événements académiques



Quelles actions développez vous ?

Page 8 Annexe 1 cahier des charges label 2024

- 2.2 Organiser une action interne à l'école/EPL
- 2.3 Organiser une action concertée entre l'école/EPL et les clubs locaux/CDOS
- 2.4 Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique ou sur un site d'accueil des JOP 2024
- 2.5 Autres actions à faire valoir sur cet objectif

Actions réalisées - projetées / calendrier

Par exemple, préciser :

2.3 Organiser une action concertée entre l'école/EPL et les clubs locaux/CDOS : cadrer l'action ;

2.4 Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique ou sur un site d'accueil de ... lieu et descriptif ;

2.5 Autres actions à faire valoir : indiquez les actions. Par exemple, en lien avec les ... labellisées "Terre de jeux"

Exemples d'actions

1. Organiser un évènement interne à l'école

- Si vous avez ou souhaitez participer aux évènements promotionnels autour de l'Olympisme organisés par l'USEP78.
- Si vous organisez ou souhaitez organiser avec l'aide de la délégation USEP une rencontre sportive autour du thème de l'olympisme (Olympiades, Usépiades...

2. Organiser une action concrète avec un club local ou le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)

- Si vous avez ou souhaitez participer à la JNSS et la JOP organisées par l'USEP, l'UNSS, la DSDEN78 et différents comités sportifs des Yvelines.

3. Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique

- Si vous envisagez la visite d'un site olympique : Vélodrome de St Quentin en Y, écuries du château de Versailles...

4. Autres actions à faire valoir

- Si vous participez à une action en lien avec une collectivité labellisée « Terre de jeux »
- Si vous participez aux activités proposées par le CDOS : visite de l'exposition sur l'olympisme, jeu des anneaux, film « Les couleurs de la victoire »...
- Si vous mettez en place des séances pluridisciplinaires autour de l'olympisme dans vos classes.



8. Projets pédagogiques annuels ou pluriannuels

8.1 Développez-vous des projets pédagogiques en lien avec le sport, l'olympisme/paralympisme :

Si oui, vous pouvez faire plusieurs choix

Sélectionnez vos choix dans le menu déroulant (l'EPS ; les autres disciplines d'enseignement général le sport scolaire ; les valeurs portées par le sport ; l'éducation artistique et culturelle ; le parcours éducatif de santé ; les projets professionnels ; l'éducation aux médias ; l'éducation à l'environnement ; l'éducation à la citoyenneté ; les rituels olympiques ; l'ouverture internationale)

8.2 Décrivez l'action la plus significative en quelques lignes :

8.2 Décrivez l'action la plus significative en quelques lignes :

9. Suivi de l'impact de la labellisation dans le cadre du renouvellement

Bilan de la 1^{ère} phase de labellisation (choisissez les items corrects)

Votre école ou votre établissement a été labellisé précédemment pour un renouvellement en tirez-vous :

BILAN 1^{ère} phase de labellisation 2018/2020

BILAN 1^{ère} phase de labellisation 2018/2020



Pour les écoles labellisée précédemment pour une période de 3 années.

- a. des événements communs avec un ou plusieurs clubs du territoire ont été organisés
- b. une convention a été signée ou réactualisée avec un ou plusieurs clubs du territoire
- c. un ou des sportifs de haut niveau sont intervenus
- d. des actions spécifiques ont été menées dans le cadre de la JNSS et de la SOP
- e. des projets sur le sport ou les Jeux olympiques et paralympiques ont été développés en dehors de l'EPS et du cadre de l'association sportive
- f. des aménagements horaires ont été mis en place pour favoriser la pratique sportive
- g. un volontaire du service civique a travaillé sur les projets JOP
- h. les projets pédagogiques sur les JOP ont contribué à la réussite scolaire des élèves
- i. les projets pédagogiques sur les JOP ont contribué à l'amélioration du climat scolaire
- j. les projets pédagogiques sur les JOP ont contribué à réduire l'absentéisme des élèves
- k. les projets pédagogiques sur les JOP ont contribué à l'amélioration de la santé et du bien-être des élèves
- l. les projets pédagogiques sur les JOP ont contribué à l'amélioration de l'image de l'école ou de l'établissement